



**COMPTE RENDU DE
LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 JUIN 2013**

A 20H30

Mairie de RIVOLET

69640

Présents : Pierre-Yves BURLLOT, Béatrice BOUGAIN, Christian BENOIT, Gilles AUTHIER, Nadine BIARD, Emmanuel FELLOTT, Jacqueline MINOT, Raymonde MUTABAZI, Annick THOMASSET

Excusé : Henri SANDRIN

Secrétaire de séance : Annick THOMASSET

Monsieur le Maire remercie les participants de leur présence et ouvre la séance.

Après modifications, le compte rendu du Conseil municipal du 16 mai 2013 et le compte rendu du Conseil municipal extraordinaire du 28 mai 2013 sont approuvés à l'unanimité des présents.

Concernant la partie « questions diverses » du compte rendu du 16 mai 2013, une réponse positive est apportée à la demande de Madame Solange SANDRIN.

1. SALLE DES FETES – DEBUT DES TRAVAUX EN SEPTEMBRE

Pour la troisième année, la demande la DETR 2013 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour la création d'un restaurant scolaire dans la salle communale, a été refusée par la Sous-Préfecture.

Des travaux de rénovation de la salle des fêtes vont donc être entrepris avec les crédits du Conseil général (plan pluriannuel) ainsi qu'avec le budget communal. Ils se dérouleront du 1^{er} septembre au 31 décembre 2013. Monsieur le Maire propose les rénovations suivantes :

- Peintures extérieures,*
- Acoustique de la salle avec la pose de panneaux en bois,*
- Changement de la cuisinière,*
- Changement des radiateurs,*

- Installation d'un limiteur de son,
- Pose de rideaux pour les portes vitrées.

Un premier devis établi par l'entreprise BFG a été chiffré à 23 090€ HT (traitement acoustique, raccords de peinture, radiateurs) et 9 743€ HT pour la peinture extérieure.

Une deuxième entreprise sera sollicitée pour un devis.

2. DELIBERATION – HORAIRES SECRETARIAT / CANTONNIERS

Monsieur le Maire soumet aux membres du Conseil municipal un récapitulatif des charges de personnel de l'année 2012, avec le prévisionnel 2013. Une surcharge de travail par rapport aux heures effectuées étant constatée, il est proposé d'augmenter le temps de travail :

- du poste d'adjoint technique 2^{ème} classe (cantonnier) actuellement à 26h23 par semaine (passage à 35h par semaine)
- du secrétariat de mairie, en ajoutant 10 heures supplémentaires par semaine (poste de rédacteur actuellement à 30h par semaine)

Le débat porte sur le fonctionnement de la future communauté d'agglomération issue de la fusion d'EPCI et de communes. Les conseillers municipaux se questionnent sur l'intérêt pour la commune Rivolet d'augmenter le temps de travail du poste d'adjoint technique 2^{ème} classe avant la mise en place de cette nouvelle communauté d'agglomération, compte tenu des incertitudes actuelles quant au transfert de compétences en matière de voirie.

Le secrétariat de mairie se renseigne auprès du Centre de Gestion du Rhône pour savoir comment procéder. Dans l'attente du prochain Conseil municipal où le sujet sera de nouveau abordé, il est décidé de payer les heures complémentaires effectuées par l'employé communal occupant le poste concerné.

Concernant le poste de secrétariat, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des présents la proposition d'augmenter le temps de travail.

3. AUBERGE

Suite à l'état des lieux début juin, deux entreprises ont été sollicitées pour effectuer le nettoyage des locaux et la remise en état du matériel.

L'entreprise « Ulti Service » propose un devis de 585€ HT, comprenant le nettoyage du bar, de la cuisine, de la salle de restaurant et de l'appartement (dépoussiérage, décapage des sols, nettoyage des vitres...).

L'entreprise « Comptoir du Rhône » propose un devis de 1320.14€ HT, comprenant le changement du joint de porte dans la chambre froide, le changement du robinet détendeur gaz, l'achat d'un filtre pour la hotte en inox, la pose d'un rayonnage en inox pour la vaisselle. Monsieur le Maire précise que ces investissements d'entretien du matériel sont utiles et nécessaires.

Le Conseil municipal donne son accord pour les travaux.

4. TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT – « LA FOUILLOUSE »

Les travaux d'assainissement vont débiter d'ici une quinzaine de jours.

Le raccordement de la propriété de Monsieur COMTE à la route communale n'est pas possible actuellement car le propriétaire a installé un portail qui coupe l'accès à la route. Monsieur le Maire rappelle que cet accès est communal. Monsieur COMTE sera convoqué à la mairie.

5. RECONSTRUCTION D'UN MUR – « LE SANDRIN »

Des travaux de reconstruction d'un mur au lieudit « Le Sandrin » sont actuellement en cours. Les frais sont pris en charge pour moitié par l'entreprise AXIMA et pour moitié par la CCBNM.

6. URBANISME

Un dossier de permis de construire a été déposé par Monsieur ORTEGA et Madame CAILLON pour l'aménagement d'un logement dans un ancien cuvage au lieudit « La Grange Forgeon ».

Le second permis de construire modificatif de la « SCI du Grand Vernay » a fait l'objet d'une demande de pièces complémentaires.

7. INFORMATIONS DIVERSES

Le COPIL Agenda 21 :

- *Une fiche action « broyage des déchets verts » a été élaborée par les membres du COPIL. La date du samedi 16 novembre 2013 a été retenue pour cette journée. La mairie met à disposition le camion de la commune et prend à sa charge la location du broyeur.*

La personne conduisant le camion devra avoir le permis de conduire E puisqu'elle assurera du remorquage du broyeur. Monsieur Gilles AUTHIER se propose pour conduire le camion.

- *Une réflexion sur la lettre d'informations mensuelles est aussi proposée par les membres du COPIL (format, disposition des informations, couleur de la feuille...). La commission « communication » et la secrétaire de mairie sont invitées à la prochaine réunion qui aura lieu le mardi 2 juillet à 20h30 à l'auberge de Rivolet.*

8. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la réunion organisée par la Carrière le 24 juin pour présenter le sentier pédagogique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H25

Prochain Conseil municipal le jeudi 25 juillet 2013 à 19H